

Paris, le 8 novembre 2005

Communiqué de presse

**Le Groupe Crédit Agricole a signé à Shanghai
un accord important avec China UnionPay (CUP)
pour l'acceptation des cartes CUP en France**

Cet accord a été signé à Shanghai, le 3 novembre dernier, par Bernard MICHEL, Directeur Fonctionnement et Logistique et membre du Comité Exécutif de Crédit Agricole S.A., Véronique FLACHAIRE, Directeur général du CEDICAM, filiale Flux et Paiements du Crédit Agricole et Yongchun LIU, Executive Vice President de China UnionPay (CUP). Réunissant aujourd'hui 166 établissements émetteurs de cartes, China UnionPay gère les opérations interbancaires (transactions et retraits) effectuées avec des cartes « CUP » en Chine et à l'international.

Aux termes de cet accord, les banques du Groupe Crédit Agricole (Caisses régionales, LCL et Calyon) déployeront les moyens nécessaires pour accepter les cartes CUP, en paiement, chez les commerçants équipés de terminaux de paiement (TPE) par le Crédit Agricole ou par LCL, et en retrait d'espèces dans les distributeurs des deux réseaux. En même temps qu'elles offrent une prestation aux porteurs de cartes CUP, les Caisses régionales de Crédit Agricole et LCL apportent également un nouveau service aux commerçants qu'elles ont équipés de TPE.

400 000 touristes chinois ont visité la France en 2004, effectuant une moyenne de 430 euros d'achat par personne. Un million de touristes chinois sont attendus en 2005, deux millions à terme. Avec un parc total d'environ 800 millions de cartes, le marché chinois de la monétique connaît un développement spectaculairement rapide. Par ailleurs, la part des achats payés par carte augmente rapidement en milieu urbain : dans les grandes villes, le volume de consommation par carte représentait déjà, fin 2004, plus de 20% des ventes de détail, un chiffre proche de la moyenne européenne. C'est pourquoi, au-delà de son intérêt économique et commercial immédiat, le partenariat qui vient d'être passé entre le Groupe Crédit Agricole et CUP présente, par le potentiel dont il est porteur, un caractère stratégique.

Grâce au dispositif conçu et mis en oeuvre par le CEDICAM, les Caisses régionales et LCL ont ainsi la possibilité de valoriser davantage leur parc de TPE et leur réseau de DAB/GAB ; Calyon confirme quant à elle sa volonté de développer ses relations avec le marché chinois. Le pilote sera mis en place en mars 2006. Dans l'immédiat, les régions de Paris Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monaco sont prioritairement visées. Les autres régions françaises seront concernées dans une seconde phase de déploiement du dispositif.

Contribuant directement à la compétitivité des activités bancaires, la monétique constitue un enjeu stratégique à part entière. Par cet accord, le Groupe Crédit Agricole confirme sa position de leader sur le marché de la monétique en France et son ambition d'être un acteur majeur de l'Europe des paiements qui verra le jour à partir du 1^{er} janvier 2008.

8^{ème} banque mondiale par le total des transactions par carte (59 milliards d'euros en 2004), le Crédit Agricole détient une part de marché globale d'environ 33% de la monétique en France.